



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération des Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2022**

Présidence : Bruno Nestor AZÉROT
Date de convocation : 25 novembre 2022
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 13
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-12-2022/276

Objet : Attribution de subventions aux associations

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Bruno Nestor AZÉROT, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Maurice BONTÉ, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patricia PALMONT, Jean-Christophe BOULANGÉ, Christian VERNEUIL, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Joseph PÉRASTE.

ÉTAIENT ABSENTS OU EXCUSÉS :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Thierry MARÉCHAL, Félix ISMAIN, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Chantal MAIGNAN, Germain DUTON.

Le Bureau Communautaire,**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Considérant** les demandes de subventions effectuées par les associations ;**Considérant** les avis favorables des membres de la commission subvention finances réunis le 16 novembre 2022 ;

Après en avoir délibéré,

À l'unanimité,**DÉCIDE****Article 1 :****D'attribuer** les subventions suivantes :

Montant	Bénéficiaire	Intitulé du projet
8 000,00 €	Épicerie Sociale et Solidaire de Martinique	Faire fonctionner une épicerie sociale et solidaire
2 500,00 €	Comité des Œuvres Sociales de CAP Nord Martinique	Demande exceptionnelle pour le fonctionnement 2022
6 000,00 €	Association cercle Littéraire du Gros-Morne	Concours de poésie « Kous ti pye pawol

Article 2 :**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Madame la Comptable publique du Service de Gestion Comptable de CAP Nord Martinique, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 11

Contre : 00

Abstention : 02

Abstention déclarée : 00

Non votant : 02

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 27 décembre 2022

Le Président

Bruno Nestor AZÉROT

